



Laon, le 12 juillet 2017

Communiqué de presse

Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

Dimanche 16 juillet 2017

Cette journée d'hommage, instituée par décret du 3 février 1993 et par loi du 10 juillet 2000, est fixée au 16 juillet si c'est un dimanche ou au dimanche suivant. Elle correspond à la date anniversaire des rafles des 16 et 17 juillet 1942, au cours desquelles près de 13 000 personnes furent arrêtées à Paris et sa banlieue dont plus de 8 000 furent regroupés au Vélodrome d'Hiver avant d'être déportées.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

Dimanche 16 juillet	
10 h 30	Cérémonie d'hommage en présence de Mme HENNIAUX, secrétaire générale de la sous-préfecture de Saint-Quentin. (Monument du ghetto de Varsovie, Esplanade du souvenir à Saint-Quentin)
11 h 00	Cérémonie d'hommage en présence de M. FERMON, sous-préfet, directeur de cabinet. (Monument aux Morts de Laon)
11 h 00	Cérémonie d'hommage et dépôt de gerbe, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (Stèle de Fossoy, au passage à niveau)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02